



REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI



AUTO EVALUATION

**RAPPORT D'AUTO EVALUATION DU MICRO PROJET
DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE SALLES DE
CLASSE DU VILLAGE DE BOGUEL**

Décembre 2005



MS et Associés

Sicap Sacré Cœur 3 villa n°33 Dakar - Sénégal - BP : 24186 - Tel : 865 11 80/ Fax : 867 23 79 E.mail : masow@sentoo.sn / msadakar@sentoo.sn

SOMMAIRE

ABREVIATIONS ET SIGLES.....	3
I INTRODUCTION	4
II METHODOLOGIE	5
III Appréciation du processus d'élaboration de mise en œuvre du micro - projet.....	6
3.1 L'information, la préparation et la formulation du micro - projet	6
3.1.1 L'information	6
3.1.2 La préparation et la formulation des DMP.....	6
3.6 L'organisation financière et la tenue de compte bancaire	8
3 – 7. La passation des marchés	9
3 – 7 – 1. Le contrat de maîtrise d'œuvre	9
3 – 7 – 2. Le contrat de travaux	9
3 – 7 – 3. Marchés des fournitures ou de biens	10
3 – 8. Le Suivi / Supervision	10
3 – 9. Le renforcement des capacités des OCB et des Groupes Vulnérables	11
3 – 10. La gestion environnementale	12
IV. TABLEAU DE SYNTHESE.....	14
□ ANNEXE	17

ABREVIATIONS ET SIGLES

AFDS : Agence du Fonds de Développement Social

ARFS : Agence Régionale du Fonds Social

CGMP : Comité de Gestion du Micro-projet

CTMO : Comité Technique de Mise en Œuvre

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

ICP : Infirmier Chef de Poste

MP : Micro-projet

OADC : Opérateur d'Appui au Développement Communautaire

OCB : Organisation Communautaire de Base

SDA : Service Déconcentré de l'Administration

I INTRODUCTION

Dans le souci de permettre aux bénéficiaires d'avoir l'état des lieux des micro projets financés par l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) dans la région de Kaolack et plus précisément dans le Département de Kaffrine, il est envisagé de mener une auto évaluation de chaque micro - projet.

L'objet de l'auto évaluation est d'évaluer la perception des communautés bénéficiaire sur l'exécution du MP, leur appréciation par rapport à l'intervention des autres acteurs et partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du MP. Elle permettra de mesurer le degré d'implication et d'appropriation des bénéficiaires ainsi que les effets induits par les MP sur les communautés.

Les parties prenantes dans ces évaluations sont : la communauté villageoise, l'OCB et en particulier le CGMP, le CTMO, le CASF, l'ARFS, l'OADC et les partenaires locaux ayant participé à la mise en œuvre des MP.

Les objectifs de l'évaluation sont :

I METHODOLOGIE

L'approche méthodologique a eu pour soubassement les instruments, techniques et outils de la démarche participative. Les plus utilisés ont été :

- l'assemblée générale avec la participation de l'ensemble de la communauté villageoise,
- les focus-groups avec essentiellement les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables,
- les entretiens individuels sur des questions s'adressant aux notables, aux personnes ressources du village.

En plus des membres du CGMP, l'assemblée générale a enregistré la participation des différentes composantes de la communauté notamment l'OCB, le CTMO, le CAFS. Ce niveau de représentation a permis à toute la communauté à travers un examen attentif et critique d'évaluer la façon dont l'organisation et les activités ont été conduites dans le village.

III Appréciation du processus d'élaboration de mise en œuvre du micro - projet

3.1 L'information, la préparation et la formulation du micro - projet

3.1.1 L'information

La population a connu l'AFDS par le biais des autorités locales qui ont informé la population de l'opportunité d'une intervention future de l'agence dans la communauté rurale, et que le village de Boguel était ciblé.

Avant le micro - projet, le système de circulation de l'information n'était pas très bien structuré. L'information passait par le chef du village qui la transmettait à la communauté. Avec l'avènement du micro - projet, un dispositif organisationnel a été mis en place. Des organes avec des responsabilités clairement définies, ont été installées. Des relais communautaires ont été nommés pour la démultiplication de l'information. Une documentation a été mise en place pour qu'on ait des traces (procès verbaux, convocation...)

3.1.2 La préparation et la formulation des DMP

La première étape de la préparation et la formulation des demandes de micro - projet (DMP) a été l'évaluation participative des besoins (EPB) qui est un processus participatif de collecte d'information. Les données collectées provenaient diverses sources (assemblée villageoise, Focus groupes...), ce qui a permis de mieux situer les différentes préoccupations. Des besoins ont été identifiés et priorisés, et ceux jugés plus urgents par la communauté villageoise se suivent de cette manière :

- Construction et équipement de salles de classe
- Construction et équipement de magasin de stockage
- Construction et équipement d'une case de santé

Toutes les composantes de la communauté (femmes, jeunes, groupes vulnérables...) ont eu à participer aux travaux.

La construction et l'équipement de salles de classe fut retenue comme micro - projet à financer par l'AFDS en partenariat avec la communauté. Son coût total est de **14 501 650 FCFA** réparti ainsi :

Financement AFDS : 13 169 956 FCFA

Participation bénéficiaire : 1 331 694 FCFA

La participation de la communauté a été déterminée en nature. Elle consiste à mobiliser le sable, l'eau et le gravier destiné aux travaux de construction.

Le délai entre la réunion du CTE et l'approbation de la requête par la Direction Générale de l'AFDS a duré 45 jours. Et celui entre l'approbation et la 1^{ère} tranche de financement a duré 2

mois. Les populations n'ont noté aucune difficulté durant ces périodes. D'ailleurs elles ont globalement apprécié de manière positive cette étape.

3.2 La mise en œuvre et l'achèvement des infrastructures et équipements

La durée de réalisation de l'infrastructure comme l'a stipulé le contrat, était de 45 jours. Mais les travaux ont duré 180 jours, du fait du problème d'acheminement du matériel de construction. Néanmoins les réalisations ont été conformes au plan qui a été initialement proposé. Les populations ont eu une appréciation mitigée sur la mise en œuvre et l'achèvement des infrastructures et équipements.

3.3 La durabilité, l'entretien et la maintenance des équipements

Des dispositions seront prises par la communauté pour assurer la durabilité des infrastructures et équipements réalisés. Un organe qui en aura la charge, sera mis sur pied. Un système de démultiplication des informations est déjà en place par les relais communautaires.

Les populations espèrent ne pas épuiser toute la totalité du financement acquis au niveau de l'AFDS. Ils comptent réinvestir cet argent dans le renforcement, l'entretien et la maintenance des équipements.

3.4 L'atteinte des objectifs du micro – projet

Les principaux objectifs visés par le micro – projet étaient les suivants :

- faciliter l'accès à l'éducation
- Scolariser tous les enfants en âge d'aller à l'école
- Inscrire tous les orphelins et leurs doter de fournitures
- augmenter le taux de scolarisation
- Améliorer les pratiques des populations en matière de prévention de certaines maladies (IST, SIDA, Paludisme..)

La communauté pense que ces objectifs sont atteints, car les populations ont déjà une infrastructure scolaire fonctionnelle, et des membres de la communauté à savoir : le Secrétaire du CGMP et le Président de l'A.P.E ont déjà reçu une formation sur la gestion de l'école. La principale impression sur les effets du micro – projet, est l'amélioration des conditions d'épanouissement de la jeunesse de la localité.

Liste des indicateurs définis dans la DMP	Appréciation du niveau d'atteinte		
	Bien	Moyen	Faible
01 infrastructure scolaire fonctionnelle	X		
Amélioration du taux de scolarisation	X		

3.5 Appréciation des organes du micro – projet

La communauté a donné un satisfecit total du travail abattu par les différents organes de gestions du micro – projet, à savoir le CGMP, le CTMO et le CASF. Elle a loué l'esprit volontariste de ses membres, leur loyauté et leur sens élevé du devoir.

3.6 L'organisation financière et la tenue de compte bancaire

Le compte bancaire du CGMP de Boguel est ouvert le 9 septembre 2004 au CMS de Kaffrine.

Les signataires de ce compte sont Mamadou Diouf président, Amy NGom Vice – Présidente et Senghane MBodj trésorier du CGMP.

Pour effectuer des opérations de retrait d'argent, il faut obligatoirement la signature de deux de ces trois personnes, plus le visa de l'animateur de zone dans une objection pour retrait de fonds délivrée par l'OADC.

L'éloignement de la banque est le seul problème rencontré, car il faut parfois deux jours pour aller faire un décaissement.

Les outils de gestion de compte les plus utilisés sont le cahier banque et le cahier de caisse. Chaque mouvement d'argent au niveau de la banque ou de la caisse, est enregistré par le Secrétaire du CGMP. Tous ces outils sont gardés dans la malle chez le Président du CGMP.

La communauté a une appréciation positive de ces méthodes de gestion bonne car elles assurent une transparence et une rigueur dans la gestion.

Le financement de l'AFDS a été versé en deux tranches, comme l'indique le tableau suivant :

Allocations	Date	Montant Fcfa
1 ^{ère} Allocation/ certifiée	11 janvier 2005	6 939 915
2 ^{ème} Allocation/ certifiée	12 août 2005	6 226 041
Total décaissé		13 165 956

Les populations apprécient de manière positive l'organisation financière et la tenue du compte bancaire.

3 – 7. La passation des marchés

Le plan de passation des marchés a été exécuté tel que prévu dans la DMP. Ce qui a permis au CGMP de passer quatre (04) types de marchés qui sont:

- marché de services
- marché de travaux,
- marché de fournitures
- marché des équipements

3 – 7 – 1. Le contrat de maîtrise d'œuvre

Le maître d'œuvre chargé du contrôle et suivi des travaux du MP a été recruté à la suite d'une cotation. Des lettres d'invitation ont été d'abord envoyées aux maîtres d'œuvre potentiels, ensuite il y a eu trois réponses et ensuite après dépouillement et analyse des offres, le marché a été adjugé à Saliou DEME et après la signature du contrat est intervenue. Et la communauté est d'accord sur le contenu de ce contrat passé entre le prestataire et le CGMP.

Le paiement du maître d'œuvre s'est fait en quatre (04) tranches selon l'état d'avancement des travaux en pourcentage :

- 30 % après la formation des membres du CTMO + rapport mensuel + photos du chantier.
- 30 % les travaux des gros œuvres + PV et photos de chantier
- 30 % après réception provisoire et rapport de réception provisoire
- 10 % après la réception définitive et rapport de réception définitive

La collaboration entre la communauté et le maître d'œuvre est jugée assez très bonne. Le maître d'œuvre a même participé au renforcement des capacités du CTMO.

3 – 7 – 2. Le contrat de travaux

Le choix de l'entreprise qui doit assurer les travaux s'est fait par appel d'offre. Après dépouillement et analyse des offres, l'Entreprise GIE Salam s'est vue attribuée le marché.

Le contrôle a été assuré par le maître d'œuvre, les membres du CTMO. La réception est faite par la communauté, l'OADC et l'ARFS.

La main d'œuvre locale n'a été utilisée pour la réalisation de l'infrastructure car elle n'était pas disponible.

Aucun problème n'a été signalé au cours de l'exécution, les populations ont cependant fortement déploré la lenteur des travaux.

3 – 7 – 3. Marchés des fournitures ou de biens

Pour le marché des fournitures, la communauté a procédé par un système de cotation. Des dossiers ont été confectionnés et lancés à des fournisseurs qui ont soumissionné. Un seul fournisseur a été désigné pour chaque lot choisi. Ces marchés ont été approuvés par le CGMP, l'appui de l'OADC et de l'ARFS. Le CGMP et l'OADC ont procédé à la vérification des biens fournis. Le CGMP a informé la communauté des choix opérés. Ces derniers ont apprécié de manière positive la qualité du matériel fourni. Les populations considèrent que la passation comme moyen efficace, judicieux dans le choix de prestataires.

3 – 8. Le Suivi / Supervision

Au niveau de la communauté, le CTMO avait pour mandat le suivi et la supervision du micro – projet. Il disposait toutefois d'un minimum de prérequis en sus d'une formation dispensée par le maître d'œuvre, qui était choisi pour l'appuyer dans cette mission. La fréquence des visites de suivi était journalière pour le CTMO, tandis que le maître d'oeuvre passait une fois tous les quinze jours. Le suivi et la supervision furent globalement bien appréciés par la communauté.

3 – 9. Le renforcement des capacités des OCB et des Groupes Vulnérables

Six (6) modules de formation ont été animés soit par des relais, soit par des consultants. Parmi ces modules, quatre (4) étaient destinés au CGMP et les deux aux relais communautaires. Les détails des différentes formations furent les suivants :

Modules	Période	Qui a dispensé	Lieu	Nombre de Participants	Appréciation			Nombre de Séances démultipliées	Commentaire
					Bien	Moyen	Faible		
ODC	Octobre 2004	Relais	Ndioum Ngainth	5	X			05	
Passation des marchés	Octobre 2004	Relais	Ndioum Ngainth	5	x			05	
Plan. Part.	Avril 2005	Relais	Ndioum Ngainth	3	x			04	
Gest. Fin.	Avril 2005	Relais	Ndioum Ngainth	3	x			03	
Suivi Evaluation participatif	Juin 2005	Consultant ARFS	Kafrine	2	X			04	
Gestion de l'école	septembre 2005	IDEN de Kafrine	Kafrine	2				01	
VIH/SIDA	septembre 2005	District sanitaire de Kafrine	Kafrine	2	x			01	

La conduite de ces formations a été appréciée par la communauté cependant les courtes durées et le manque de documentation ont été déplorés.

Deux relais communautaires ont reçu une formation sur les IST / SIDA. Les séances de démultiplication n'ont pas encore été menées car les populations sont difficiles à mobiliser durant cette période d'hivernage. Dès que les conditions seront réunies, des séances de causeries seront organisées avec toutes les composantes de la communauté.

Les actions de formations ont eu des effets positifs sur les conditions de vie de la communauté. Elles ont contribué à l'éveil des populations, et ont favorisé l'instauration d'un climat de changement de comportements. Néanmoins des recommandations ont été faites à ce niveau à savoir : l'augmentation des durées des sessions de formation et la dotation en documents pour les bénéficiaires.

3 – 10. La gestion environnementale

La dimension environnementale est largement prise en compte dans le cadre de ce MP, en ce qui concerne les réalisations on peut noter:

- des latrines à fosses septiques ont été construites,
- l'extérieur ont été reboisés : des prosopis ont été plantés .
- un comité de salubrité a été mis en place pour l'entretien de l'école.

La communauté apprécie très bien la gestion environnementale, car cela devra contribuer à l'amélioration du cadre de vie.

3 – 11. L'organisation interne et les effets spéciaux

Le Comité de Gestion du Micro-Projet (CGMP) est bien placé et toutes les composantes de la communauté y sont représentées. 33% des membres sont des femmes, les jeunes représentent 16% et les autres composantes 66%. Le tableau suivant nous donne une idée sur l'attribution des rôles.

Attributions / Rôles	Femmes	Jeunes	Groupe Vulnérables
Président			x
Vice - présidente	x		
Trésorière			x
Trésorier Adjoint	x		
Secrétaire générale		x	x
Secrétaire général Adjointe			x

Pour le CTMO, les femmes et les jeunes représentent 99 % de l'organe. Ces membres ont été choisis de manière consensuelle, et se réunissent régulièrement. Les membres connaissent bien l'état physique et financier du micro-projet. Le Comité d'Animation, de Sensibilisation et de Formation (CASF) était également en place. La majeure partie de la communauté est impliquée dans le projet, cela est aussi valable pour les femmes. La communauté s'est bien acquittée de contribution telle que détaillée dans l'accord de financement en mobilisant le sable, l'eau et le gravier destinés aux travaux de construction.

Un comité de sage était choisi, pour veiller à la cohésion interne. Il avait pour mission de gérer les conflits.

La communauté n'a pas encore réfléchi par rapport aux taxes d'utilisation de la case de santé.

3 – 12. Le niveau de participation des femmes, des jeunes et des Groupes vulnérables

D'après les taux notés au niveau des organes, on peut dire que le niveau de participation des jeunes des femmes et des groupes vulnérables, est très élevé. Durant tout le processus d'exécution du micro – projet, ils ont joué les premiers rôles. Ils sont restés incontournables dans toutes les entreprises.

Le Micro – Projet ne développe pas pour l'instant une stratégie en faveur des groupes vulnérables.

IV. TABLEAU DE SYNTHESE

THEMES	POINTS FORTS (ACQUIS)	POINTS FAIBLES	APPRECIATION GLOBALE			RECOMMANDATIONS
			BIEN	MOYEN	FAIBLE	
Information	Existence d'organes fonctionnels - Utilisation de documents - cohésion sociale - un bon appui de l'OADC 2		X			
Préparation et formulation DMP	Implication de toutes les composantes de la communauté dans le processus - Participation effective de la communauté à la mise en oeuvre - Infrastructure réalisée - Formation des membres CTMO	Délai trop long entre la DMP et le virement de la 1 ^{ère} tranche de financement. - lenteur des travaux du chantier	X			
Mise en oeuvre et achèvement infrastructures et équipements				X		Respect engagements prestataires
Durabilité, entretien et maintenance des équipements	- Mise en place d' comité de gestion de l'école - Mise en place de comité de salubrité - Utilisation du reliquat dans des activités de pérennisation		X			
Atteinte des objectifs du MP/Achèvement	- Infrastructure scolaire fonctionnelle - Amélioration du taux de scolarisation		X			
Organisation interne et effets sociaux	Mise en place des divers organes de gestion (CGMP, CTMO, CASF) Implication de l'ensemble des composantes de la communauté dans les organes Participation du CTMO au suivi/contrôle des travaux Bonne cohésion sociale		X			

Organisation financière et la tenue du compte bancaire	Ouverture de compte au CMS Sécurisation des décaissements avec l'Avis de non-Objection de l'OADC Utilisation d'outils de gestion appropriés (cahier de caisse, cahier de banque, cahier de secrétaire, malle d'archives, cachet, livret de banque, etc...) Appui de l'animateur dans les opérations comptables Formation en Gestion Financière et Comptable	Indisponibilité du guide de gestion financière et comptable	X	X	Doter les populations d'un guide de gestion financière qui s'il le faut, sera traduite en langue locale
Passation des marchés	Formation en passation de marchés Appui de l'OADC dans la passation des marchés Responsabilisation de la communauté dans la passation des marchés		X		
Suivi/supervision	CTMO dynamique formé par le maître d'œuvre. Appui du Maître d'œuvre et de l'OADC Respect des fréquences de visites du CTMO Renforcement de capacités des membres du CTMO		X		
Renforcement de capacités des OCB et des GV	Formation en FGB Formation des relais sur le SEP et sur les IST /SIDA Restitutions villageoises des modules		X		-Augmenter les durées des sessions de formation. - mettre des documents à la disposition des bénéficiaires.
Gestion environnementale	- Plantation de 100 prosopis - construction de latrines		x		

Activités portant sur le VIH/SIDA	-02 relais formés - mise en place d'une stratégie de sensibilisation sur le VIH/SIDA, destinée à toutes les composantes	Absence de boîte à image	X			
Niveau de participation des jeunes et des femmes	- Forte présence au niveau des organes de décision Démocratie et bonne gouvernance locale Dynamique organisationnelle	Niveau d'instruction très faible	X			

N° de marché : KLKA - IE 00 - 04

Intitulé : Construction et équipement d'un ~~blo~~ ^{de deux salles de classe}

Bénéficiaire du marché : ~~Groupement~~ ^{Groupement} villageois de Boquel.

Lieu d'exécution : Boquel.

PROCES-VERBAL DE RECEPTION PROVISOIRE

= 00 = 00 = 00 = 00 = 00 = 00 =

L'An Deux Mille Cinq, le 06 Septembre une commission composée de :

Mamadou Lamine Sagna	ARFS	
Mamadou Lamine Diop	Responsable Infrastructures	
Idrissa Bâ	Animateur OADE MS	
Sahou DENE	Notre d'œuvre	
Ibrahim Diouf	Pt comp	
Aliou Diouf	CTND	
Moustapha Loucar	CAF	
Mor Sene	Conseiller Rural	
Abdoulaye Bâ	Entrepreneur GIE SALAM	
Abdoulaye Loucar	Chef de village	

S'est rendue à Boquel pour procéder à la réception provisoire des travaux ci-dessus cités en objet.

Observations

- La réception a été faite avec des observations...
- précisantes:
- Revers d'eau à parfaire avec la mise en place de joints de rupture.
- Boursage entre les murs et la toiture.
- Enduit tyrolien sur appuis fenêtres.
- La fistulage des fissures et mise en place tableau d'honneur.
- Bouclage du revers d'eau.
- Il est demandé à la population de nettoyer le chantier et de ^{la} restauration de l'environnement.

Après visite contradictoire des lieux, la commission a prononcé la réception provisoire avec les réserves ci-dessous.

- Mise en place du mur écran au niveau des toilettes.

- Mise en place du puisard.

- Mise en place des placards.

- Mise en place de la plaque rustique au dessus de la porte

du bureau directeur et de deux panneaux de direction.

L'entrepreneur s'engage à lever toutes les réserves avant le 21/09/2005

Signatures:

voir liste commission

Boguel le 28 Octobre 2005

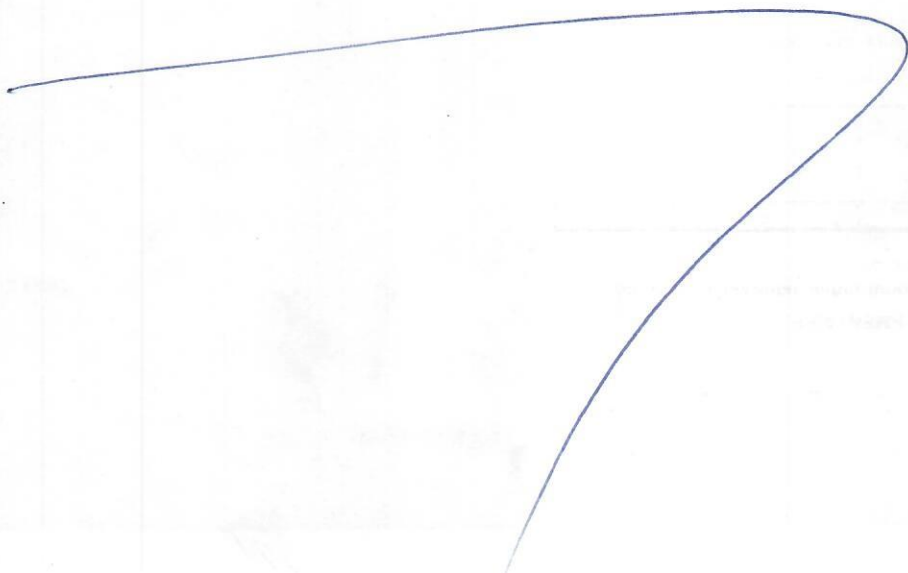
Agence Fonds de Développement Social
Projet de Construction de Deux salles de
Classes + Bureau Directeur et Nafarin

P.V de Réunion de Chantier (levée de Reserves)

I Présents

Amadou NDAO	Secrétaire CGNP	Signature
Gorgui Sene	Représentant CTNO	Signature
Salou DENE	MU	Signature
Amath Sy	Coordonnateur NS	Signature
Lamine Diop	Responsable Infrastructures	Signature

Une commission composée des personnes ci-dessus a constaté
la levée de toutes les réserves énoncées lors de la réception
provisoire. Cependant l'entrepreneur va donner les
frais pour la mise en place des différentes enseignes





Agence du Fonds de Développement Social

Feuille de présence auto - évaluation

Date : 28.10.2005

Lieu : Boguel

Evaluateur :

Nature du MP : Construction et Equipement de Salle de Classe

N°	Nom et Prénoms	Statut	Emargement
1	Gorgui Sene		
2	Diayla Tine		
3	Mamadou Biouf	Président GMP	
4	Amy NGom		
5	Aida Gaye		
6	Modou Biouf		
7	Seck Faye		
8	Sebastien MBaye		
9	Seynabou Biaw		
10	Khady Dieng		
11	Diang Biouf		
12	Gassoum Biouf		
13	MBaye Sene		
14	Modou Sene		
15	Nioye Biouf		
16	Nioye Badrane		
17	Khady Sene	Secrétaire	
18	Modou NBaw	Trésorier	
19	Senghane MBodj		
20	Moustapha Loucar		

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un but – Une Foi

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



Projet Fonds de Développement social

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE VILLAGEOISE
POUR LA CLOTURE DU MP DE..... *Boquet*

REGION DE Kaolack..... DEPARTEMENT DE Kaffrine.....

COMMUNAUTE RURALE DE NAioum Nganth...

VILLAGE DE Boguel.....

TITRE DU MICRO PROJET : Construction et Equipement de salles de classes.....

NOM DU DEMANDEUR : Groupeement Villageois

ADRESSE ET N° COMPTE BANCAIRES : CMS Kaffrine N° 6359

NOM DU PRESIDENT : Mamadou Diouf..... TELEPHONE : Neant.....

BENEFICIAIRES : 309 - Hommes : 169
- Femmes : 140
- Jeunes :

NATURE DU MICRO PROJET : Construction et Equipement de salles de classes

SECTEUR DU MICRO PROJET :

DUREE DU MICRO PROJET : 10 mois

DATE DE DEMARRAGE MP : Mars 2005

DATE D'ACHEVEMENT MP : 6 Septembre 2005

FINANCEMENT	MONTANT	POURCENTAGE
FINANCEMENT AFDS	13 169 956	90,8%
PARTICIPATION BENEFICIAIRES	1 331 694	9,2%
COUT TOTAL	14 501 649	100%
RELIQUAT		

DATE DE CLOTURE : 27 Decembre 2005 N° ENREGISTREMENT MP : KKBA-028-04

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE VILLAGEOISE

N° Accord de Financement : **KK RA-IE 028-04**
Nature du Micro – Projet : **Construction et Equipement de salles de classe**
Nom de l'OCB : **Groupeement Villageois**
Village de : **Boguel**
Communauté rurale de : **Ndioum Ngainth**
Département de : **Kaffrine**
Région de : **Kaolack**
Non du président : **Mamadou Biouf**
Liste des présent (VOIR ANNEXE°)

Ce jour **27** **Décembre** **2005**..... à 15 heures, l'assemblée villageoise pour la clôture
du Micro – Projet de **Construction et Equipement de salles de classe** s'est ^{tenue} réunion à
Boguel.....
.....
.....

	Points de contrôle	Observations
1	L'infrastructure est réceptionnée	
1.1	L'infrastructure a été construite et la réception provisoire prononcée	Oui le 6 septembre 2015
1.2	Toutes réserves relevées lors de la réception provisoire ont été levées	dalage périphérique charpente endommagée
2	Les indicateurs de performance sont atteints	
2.1	Indicateur 1 Disponibilité d'une infrastructure fonctionnelle	Les élèves fréquentent les salles de classe
2.2	Indicateur 2 Augmentation du taux d'inscriptions	l'effectif a augmenté
2.3	Indicateur 3 Inscription des enfants en âge d'aller à l'école	95% d'inscrits
2.n	Indicateur n	
3	Les formations techniques et spécifiques ont été effectuées	
3.1	Organisation à la dynamique communautaire	5 personnes ont été formées à N'Gauru N'Gauru
3.2	Passation des marchés	" "
3.3	Planification participative du micro projet	3 personnes ont été formées à N'Gauru N'Gauru
3.4	Gestion financière des micro projets	" "
3.5	Formation technique spécifique 1 Gestion de l'école	2 personnes ont été formées à N'Gauru
3.6	Formation technique spécifique 2	
3.7	Formation technique spécifique 3	
	IEC sur VIH/SIDA, hygiène et propreté, etc.	2 relais formés ont été formés
4	Le système de pérennisation décliné est mis en œuvre	
4.1	L'opérateur a effectué ses 4 visites de suivi	3 visites ont été effectuées
4.2	Le taux d'utilisation de l'infrastructure est satisfaisant	très satisfaisant
4.3	L'état physique de l'infrastructure est satisfaisant	niveau moyen
4.4	Les communautés participent à l'entretien et à la maintenance	Non installation d'un comité d'entretien
5	Les organes chargés de la gestion du micro projet sont mis en place et fonctionnels	
5.1	L'organe chargé de la gestion du micro projet est en place et fonctionnel	Oui
5.2	L'organe de supervision des actions de la structure de gestion existe	Non
5.3	Un représentant des élus est membre de ce dernier organe	Non
5.4	Un représentant des SDA en charge de ce micro projet est membre de ce dernier organe	Non
6	La situation financière	
6.1	Mis à part la retenue de garantie de l'entrepreneur, toutes les dépenses prévues ont été exécutées.	Oui

6.2	La situation financière a été contrôlée et approuvée par l'AFDS.	<i>pas encore</i>
6.3	Le reliquat de la retenue de garantie de l'entrepreneur est enregistré dans un sous compte.	<i>Oui</i>
7	L'auto évaluation	
7.1	Les aspects suivants ont été pris en compte dans l'auto évaluation	
7.1.1	L'Information, la préparation, et la formulation du micro projet ;	<i>Oui</i>
7.1.2	L'organisation financière et la tenue du compte bancaire ;	<i>Oui</i>
7.1.3	La passation des marchés	<i>Oui</i>
7.1.4	Le Suivi / Supervision ;	<i>Oui</i>
7.1.5	L'achèvement des infrastructures et équipements ;	<i>Oui</i>
7.1.6	L'appréciation des organes de gestion du micro projet ;	<i>satisfait total de la communauté</i>
7.1.7	La durabilité, l'entretien, et la maintenance des infrastructures et équipements ;	<i>Oui</i>
7.1.8	La gestion environnementale ;	<i>plantation de 100 prosopis</i>
7.1.9	L'organisation interne et les effets sociaux ;	<i>Bonne participation des jeunes, des femmes et des CV</i>
7.1.10	Le renforcement des capacités des OCB et des Groupes Vulnérables ;	<i>6 modules de formation ont été dispensés</i>
7.1.11	Le niveau de participation des Groupes Vulnérables ;	<i>Le secrétaire du COMF est un handicapé.</i>
7.1.12	L'atteinte des objectifs du Micro projet / Achèvement du micro projet.	<i>Oui</i>
7.2	Un rapport portant sur cette auto évaluation a été produit	<i>Oui</i>
8	L'inventaire physique	
8.1	La liste des biens acquis est disponible, à jour et est signée par le président de l'OCB et un représentant de l'AFDS.	<i>Oui</i>

Le coordonnateur de l'ARFS

Le président du CGMP

Drouil

Et après avoir fait le point sur la situation financière du Micro – Projet qui s'établit comme suit :

Montant subvention à la somme de : 13 169 956 F

Montant décaissé : 13 165 956 F

Reste à virer : 00

Arrête le reliquat de la subvention à la somme de : 1 506 000 F

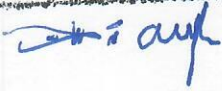
Etablit par conséquent le plan d'action d'utilisation du reliquat de financement comme suit :

Actions ciblées	Montant prévu	Période d'exécution	Responsable	Observations
Construction de local de stockage de denrées alimentaires et réfectoire	1 471 000	en cours	CGRP	

Déclare le Micro – Projet de Construction et Equipement de Salles de classe
du village de Boguel définitivement clôturé.

ONT SIGNE LE PRESENT PROCES VERBAL (en trois exemplaires)

Le Président du CGMP



Le trésorier du CGMP



Le Chef de village



L'OADC

L'ARFS

Le service déconcentré de l'administration concerné

Le Président de la Communauté Rurale



Agence du Fonds de Développement Social

Objet : Assemblée Générale Clôture Micro-Projet
Date : Mercredi 27 Décembre 2005
Lieu : Hôpital Samba Lamé

[illegible]

[illegible]